



AMBITION SPORT

LE SPORT À ET POUR MONTPELLIER



ÉDITO



Montpellier aime le sport ! À quelques mois des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques notre ambition est de faire de la ville un véritable gymnase à ciel ouvert. C'est pourquoi l'équipe municipale s'engage à démocratiser l'activité physique et sportive en la rendant accessible au plus grand nombre.

Depuis le début de la mandature, nous accompagnons le tissu associatif de manière inédite en augmentant ses moyens, ciblant notre engagement financier à destination des clubs mobilisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville ainsi que tous ceux impliqués dans le développement de la pratique féminine et l'accueil des personnes en situation de handicap.

Une aide exceptionnelle a aussi été adoptée pour soutenir les clubs dans leur action en investissant dans des minibus, de l'équipement sportif ou du matériel informatique.

Montpellier, ville sportive par excellence, propose, tout au long de l'année, un panel complet d'activités sportives gratuites ou à tarif particulièrement attractif grâce à la carte Montpellier sports, la carte été jeunes ou aux stages sportifs organisés pendant les vacances scolaires.

Aucun frein ne doit restreindre le sport, ni budgétaire, ni de mobilité. La mise en place du Coup de pouce jeune (6-16 ans), à destination des familles aux revenus modestes, permet la réduction de 50€ pour une première adhésion dans une association sportive. Ce dispositif connaît un franc succès et se poursuit actuellement. La gratuité des transports s'inscrit aussi dans cette démarche.

Nous déployons un vaste plan de rénovation de nos équipements comme l'emblématique stade Philippidès où s'entraînent aussi bien le champion Kevin Mayer, les scolaires du centre-ville que tout un chacun, ou encore le Palais des sports Pierre de Coubertin à la Mosson. La réhabilitation du stade Sabathé, chère à la mémoire des passionnés de l'Ovalie, profitera principalement à l'école féminine de rugby et joueuses du MHR.

Au côté du football populaire, amateur et formateur, nous nous mobilisons, chaque année, pour améliorer les conditions de jeu et le quotidien des nombreux clubs exerçant sur la ville.

Nos partenariats avec différentes fédérations, comme le basketball ou le judo, permet par exemple d'impulser un plan playground et création de dojos solidaires et de diversifier les disciplines dans les quartiers.

L'acquisition de nouveaux sites, à l'image du stade Lieutenant Normand (Boutonnet) ou du terrain Cholet (joutant la Zac Restanque) renforcera l'offre auprès des habitants.

Penser la ville sportive, c'est aussi l'irriguer d'installations en libre accès pour proposer une activité à proximité de son domicile (street-workout, basket 3x3...).

L'identité de Montpellier, c'est aussi les sports extrêmes avec le rendez-vous annuel du FISE. Dans ce contexte, nous avons inauguré le plus grand BMX-skatepark d'Europe, à Grammont, gratuit et ouvert à tous les amoureux de la glisse.

La nouvelle Commission extra-municipale des sports permet d'agrèger les acteurs du sport, ceux qui font battre le cœur de Montpellier la sportive, pour travailler et réfléchir sur les enjeux auxquels le tissu associatif est confronté. Toujours dans cette dynamique, la Ville de Montpellier a renforcé ses liens avec l'U.F.R. STAPS de l'Université de Montpellier.

Enfin, nous souhaitons célébrer le sport, mettre à l'honneur les bénévoles et la fabuleuse diversité des pratiques. C'est pourquoi, Montpellier a initié la ZEST (Zone d'Événementiel Sportif Temporaire), un nouveau souffle pour la fête des sports.

Nous en sommes convaincus : le sport favorise le goût de l'effort et une bonne santé. Il demeure un incroyable vecteur d'émancipation, d'intégration et de cohésion sociale. Il nous fédère, nous rassemble. Le sport est chez lui à Montpellier !

Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



SOMMAIRE

LES ENJEUX ET LES QUATRE PILIERS DE LA POLITIQUE SPORTIVE DE MONTPELLIER

- ① **Développer une politique sportive volontariste et ambitieuse
au profit de tous et pour tous les niveaux de pratique**
 - > 1.1 Promouvoir la mixité et la féminisation du sport p.08
 - > 1.2 Élargir l'accès aux pratiques sportives dans les quartiers prioritaires p.09
 - > 1.3 Développer la pratique à destination des plus jeunes p.10
 - > 1.4 Améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap p.12
 - > 1.5 Favoriser l'autonomie et lutter contre l'isolement des seniors par le sport p.13
 - > 1.6 Promouvoir la pratique sportive pour la santé p.14

- ② **Les quatre piliers de l'action de Montpellier dans le sport**
 - > 2.1 Le soutien aux associations p.16
 - > 2.2 Le Pôle Sports et son unité d'animation des pratiques sportives et terrestres ... p.17
 - > 2.3 Les infrastructures sportives p.19
 - > 2.4 Les évènements et manifestations p.26

Les enjeux

Montpellier demeure un des hauts lieux du sport en France. L'activité physique et le sport, autonomes ou encadrés, occasionnels ou réguliers, à des fins de plaisir, de santé ou de performance, y détiennent une place à part entière. L'ambition de la Ville, au travers d'une politique dynamique au profit de tous ses habitants, est de permettre l'égal accès au sport, à toutes et tous, à tous les âges de la vie et sur tout son territoire. La Ville dépense dans le sport, 96,23€ par habitant, soit 7% de plus que la moyenne nationale des communes en France (chiffre national issu de « les collectivités territoriales, 1^{er} financeur public du sport » BPCE – 2022).

En effet, le sport est bien plus que du sport. C'est une composante essentielle de notre société. Il permet à chacun de se construire individuellement et aide à trouver sa place au sein du collectif. Le sport s'avère essentiel pour le développement personnel et la santé de l'individu. Par ailleurs, il joue un rôle éducatif et favorise le lien social en contribuant à rassembler autour de valeurs communes à la vie en société et au jeu sportif : le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité, l'intégration, l'égalité entre les hommes et les femmes.

La Ville de Montpellier a décidé de rendre le sport accessible à tous et de l'inscrire dans les habitudes de chacun, d'accompagner et de soutenir les acteurs locaux, de rénover le patrimoine existant et créer celui de demain.

C'est cette politique dynamique qui lui a permis d'obtenir 4 lauriers lors de sa labellisation « Ville active et sportive ». Pour mémoire, cette attribution résulte du fait que :

- > La Ville propose une politique sportive innovante mais également une offre d'activités physiques et sportives diversifiée.
- > La Ville gère et utilise un parc d'équipements sportifs, des sites et des espaces de nature, en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée.
- > La Ville propose aussi une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire.
- > La Ville dispose d'une politique sportive s'inscrivant dans la politique globale de la commune (nature, santé, mobilité, tourisme...), pour le développement et la promotion des activités physiques et sportives.



Développer une politique sportive volontariste & ambitieuse au profit de tous et pour tous les niveaux de pratique

Une politique reposant sur 4 piliers

Montpellier a construit sa politique sportive autour de quatre piliers :



Le soutien aux associations



Une offre municipale d'activités sportives à destination des publics qui en sont le plus éloignés



La mise à disposition d'installations sportives municipales pour les montpelliérains



L'accompagnement de l'organisation de manifestations et de compétitions

1.1 Promouvoir la mixité et la féminisation du sport



Le développement du sport passe par la féminisation de la pratique sportive. C'est un enjeu sociétal incontournable.

Alors que 48% des femmes pratiquent une activité sportive au moins une fois par mois, un niveau comparable à celui mesuré chez les hommes (50%), les femmes rencontrent plus de difficultés pour accéder à la pratique sportive. 49% y ont déjà renoncé pour des raisons financières (contre 34% des hommes), 46% pour des contraintes familiales (vs. 38%) et 40% pour des contraintes domestiques (vs. 33%). Tous âges confondus, seulement 38,5% des licences sont détenues par des femmes. De nombreuses disciplines demeurent non-paritaires : la pratique des femmes est plus marquée dans des disciplines comme la gymnastique, le fitness et la danse, alors que la course à pied, le cyclisme, les sports de raquettes et les sports collectifs restent plus largement pratiqués par des hommes (Observatoire Odoxa pour Keneo et RTL – 2022).

Or le sport a le pouvoir de changer des vies. Le travail d'équipe, l'autonomie, la résilience et la confiance en soi, le sport peut être l'un des principaux moteurs de l'égalité des sexes. Les femmes dans le sport bravent les stéréotypes de genre et les normes sociales, offrent des exemples à suivre et véhiculent une image égalitaire des hommes et des femmes.

Plus les femmes participeront au sport dans toutes ses dimensions, plus l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société aboutira.

Pour faire bouger les lignes et mobiliser tous les acteurs locaux du sport afin d'atteindre cette ambition, plusieurs moyens sont appliqués.

LA VILLE :

➤ Sensibilise les associations sportives aux enjeux liés au sport féminin, les encourage mais aussi les aide à créer et développer des sections féminines lorsque les clubs ou leurs disciplines sont exclusivement masculins.

➤ Soutient des manifestations sportives promouvant la pratique sportive féminine.
ex : la course « Montpellier Reine », « le sport donne des ailes » avec ASPTT.

➤ A décidé d'affecter des équipements spécifiquement à des équipes féminines, des débutantes au haut niveau.
ex : après sa rénovation, le stade Sabathé accueillera majoritairement toutes les équipes féminines du Montpellier Hérault Rugby.

➤ Priorise la construction d'équipements pour des disciplines qui attirent plus, sur Montpellier, les féminines.
*ex : la rénovation du stade Cholet prévue en fin de mandat comprendra un terrain de hockey sur gazon, discipline majoritairement féminine sur Montpellier.
ex : l'aménagement de terrains de football du stade Lieutenant Normand à Boutonnet destinés plus particulièrement aux équipes féminines.*

1.2 Élargir l'accès aux pratiques sportives dans les quartiers prioritaires

Le sport est un vecteur de citoyenneté, synonyme d'appartenance à un territoire, et de rayonnement de la Ville. Dans les douze quartiers de Montpellier dits « prioritaires » de la politique de la Ville, comme partout, les clubs sportifs demeurent des acteurs importants de cohésion sociale et peuvent être porteurs de bien-être et d'insertion professionnelle.

Cette importance se traduit notamment dans le contrat de Ville en cours par deux fiches spécifiquement sur le sport : « développer des parcours sportifs » et « coordonner l'offre sportive et culturelle ». Leur objectif est de favoriser et coordonner la pratique sportive dans les quartiers sachant que le public des quartiers fréquente moins les clubs sportifs que le reste des habitants de la Ville. Un accent avait été mis en particulier sur la pratique du sport féminin.

En 2022, deux grands projets ont bénéficié des crédits Ville : la création de la maison du lac Alice Milliat et la rénovation du palais des sports Pierre de Coubertin.

Voici les actions qui bénéficient des crédits politiques de la Ville en 2023 pour un montant de 273 145 € :

- Création d'un playground tennis et un basket 3x3 à La Mosson.
- Couverture d'un terrain de basket 3x3 à proximité du gymnase Couderc.
- Création d'un plateau sportif à proximité de Cité Gély.
- Transformation d'un plateau sportif en 2 terrains de basket 3x3 dans les quartiers Prés d'Arènes et Croix d'Argent.
- Création de terrains de basket 3x3 au complexe Delylle dans le quartier des Cévennes.
- Création de terrains de basket 3x3 à Jean Bouin.
- Renforcement du fonctionnement et de la sécurité du lac des Garrigues avec l'achat de bateaux.



Pour la prochaine opération politique de la Ville, nommée Quartiers 2030 (2024 – 2030), le sport restera une priorité à développer pour ces quartiers. Un référent « contrat de Ville » sera désigné au sein du Pôle Sports pour identifier les axes d'intervention et accompagner leurs mises en œuvre.

Par ailleurs, le Pôle Sports anime des dispositifs particuliers comme « Été Quartiers », doté d'un budget de 85 000€ en partenariat avec le réseau des piscines de la Métropole et des associations sportives, permettant aux jeunes la pratique d'activités sportives à la journée pour 1 € par jour, lors des vacances d'été.

Enfin, pendant toute l'année scolaire, l'équipe d'animation du Pôle Sports intervient régulièrement le soir sur des équipements sportifs, de plein air ou en piscine, des quartiers politique de la Ville. Cette action s'appelle « Soirs Quartiers ». Le principe est d'accueillir gratuitement les enfants à la sortie de l'école, jusqu'à 18h/18h30, en fonction de l'activité. Régulièrement, ces enfants reviennent les mercredis et pendant les stages municipaux des petites et grandes vacances.

L'objectif est de les sensibiliser à un maximum d'activités et de pouvoir, dans certains cas, les accompagner à contacter des associations.



1.3 Développer la pratique à destination des plus jeunes



« Grandes olympiades - Stade Philippiès - 4 mai 2023 »

Le sport constitue à la fois un espace de formation, de dépassement de soi, d'émancipation et d'égalité. Il permet aux jeunes de développer des qualités d'exigence, de rigueur et de vie collective.

Même si les moins de 29 ans sont les classes d'âge majoritairement les plus sportives (ex : 82% des 15-29 ans ont pratiqué au moins une activité sportive par semaine dans l'année – Chiffres clés jeunesse INJEP 2021), la place du sport dans notre pays est inquiétante. La France est classée 119^{ème} du classement mondial de l'activité physique des adolescents (OMS 2019). 30% des enfants de 6 à 10 ans ne pratiquent pas de jeux de plein air pendant les jours d'école et 10% n'en pratiquent ni les jours d'école, ni le week-end.

Dans la continuité de sa politique forte vers les jeunes (adhésion au réseau international « Ville des enfants ») et de la mise en place des 30 minutes d'activités physiques et sportives par jour, Montpellier cherche à renforcer l'accès à la pratique sportive des jeunes, notamment ceux qui en sont les plus éloignés. En agissant ainsi, la Ville compte favoriser l'éducation des plus jeunes, contribuer à la mixité sociale et de genre, sans oublier de préserver la santé des jeunes, adultes de demain.

L'action vis-à-vis des jeunes est assurée de diverses manières par le Pôle Sports :

➤ Sont proposées de nombreuses activités sur les temps périscolaires et extrascolaires, à destination des enfants de 3 à 16 ans. Avec le dispositif « Été Quartiers » en partenariat avec une vingtaine d'associations locales, les jeunes de 7 à 16 ans peuvent pratiquer des activités sportives (gratuitement ou d'un tarif bon plan de 3 à 5 €). Avec la « Carte Montpellier Sport » (5 € en 2023), les jeunes peuvent profiter d'activités annuelles et de stages pendant toutes les petites vacances scolaires.

➤ Il accompagne des programmes fondamentaux : « Savoir rouler à vélo » et « Prévention des noyades ».

« Savoir rouler à vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. En 2023-2024, l'équipe d'animation des pratiques sportives et terrestres, dont tous les éducateurs sont formés, accompagnera 1 500 élèves de CM2 au cours de l'année scolaire 2023-2024 (septembre à juin).

L'opération « Prévention des noyades » permet de proposer dans toutes les piscines des stages d'auto-sauvetage à des enfants de 5 à 8 ans, dans une perspective de santé et de sécurité publique.

Enfin, afin d'inciter les jeunes à contacter des associations, « Coup de pouce Jeune » permet aux 6 à 16 ans de bénéficier d'une aide de 50€ à la première adhésion à un club sportif (dispositif créé suite au COVID et maintenu par la Ville).

Les pratiques urbaines

Si beaucoup de jeunes pratiquent une activité sportive au sein d'une association, nombreux sont ceux qui abandonnent à l'adolescence une pratique fédérale (bien qu'ayant pratiqué une activité durant l'enfance). Pour autant, les attentes et les demandes de ce public sont fortes et doivent être prises en compte. Or les jeunes vont de plus en plus vers des pratiques urbaines et autonomes. C'est pourquoi Montpellier accompagne historiquement le développement de ces sports (BMX, skate, trottinette, break dance).

Le 17 juin 2023 dernier a été ouvert au public à Grammont, le plus grand site de skateboard et BMX d'Europe : le BMX Skatepark international de Montpellier Ronan Pointeau. Son accès a été souhaité gratuit et ouvert à tous, avec des plages horaires importantes (ex : en été de 8 h à 23 h) pour permettre au plus grand nombre de venir pratiquer sur les 9 000 m² de surface de glisse (pour un foncier de 19 hectares).



« FISE - mai 2023 »

1.4 Améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap

Alors que près de 2 personnes sur 3 déclarent pratiquer une activité sportive occasionnelle ou régulière dans la population française, seule 1 personne sur 2 porteuse d'un handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou mental, fait du sport. La Ville de Montpellier conduit une politique volontariste autour de ce besoin plus large d'accessibilité universelle.

Le sport demeure un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle, favorisant la santé et l'autonomie des personnes.

La Commission Communale pour l'accessibilité, ainsi qu'un réseau de référents au sein de la collectivité, permettent d'identifier les besoins des personnes porteuses de handicap, de penser et de construire un parcours inclusif.

LA VILLE :

- Effectue des travaux et des aménagements pour rendre au fur et à mesure ses équipements sportifs conformes aux normes d'accessibilité.
Équipements concernés en 2023 : les gymnases Batteux/Couderc/Ferrari/Frêche/Ramel, la salle de sports Blanchard, les vestiaires et tribune de Sabathé.
Équipements programmés en 2024 : boulodrome Gasset, club-house Valéry, Maison du Lez, salle de sport Rigoulot, stade Combette.
- Va au-delà des normes d'accessibilité des équipements pour permettre sans entrave la pratique d'activités physiques avec des équipements spécifiques, mais aussi d'entreposer, de réparer le matériel et les équipements sportifs.
ex : palais des sports de Coubertin pour le rugby fauteuil et le basket fauteuil.
ex : stade Philippidès adaptation des aires de lancer pour permettre un entraînement optimal et sécurisé des équipes handisport.
- Accompagne les clubs qui apportent une réponse spécifique à la demande des personnes en situation de handicap. À titre d'exemple, des partenariats avec certains clubs (MHR/MHSC/MHB) pour parrainer des enfants handicapés à l'occasion d'un baptême de l'air. Par ailleurs, la Ville va accompagner avec le Comité Paralympique, les clubs inclusifs dans la formation des personnes en charge de l'encadrement.
- Communique sur les structures qui peuvent accueillir des personnes porteuses de handicap.
→ <https://www.montpellier.fr/4730-handisport-et-sport-adapte.htm>
- En partenariat avec l'Éducation Nationale, sensibilise à la thématique du handicap.
- Propose, à l'occasion de la journée mondiale des personnes en situation de handicap, une action d'information à destination du public.



1.5 Favoriser l'autonomie et lutter contre l'isolement des seniors par le sport

Si Montpellier est un territoire démographiquement jeune et dynamique, il n'échappera pas pour autant au défi démographique et structurel du vieillissement de sa population.

Quelques données statistiques illustrent cette perspective :

- > 19% de la population a plus de 60 ans aujourd'hui à Montpellier
- > 60% des seniors sont des femmes, dont un tiers vit seul

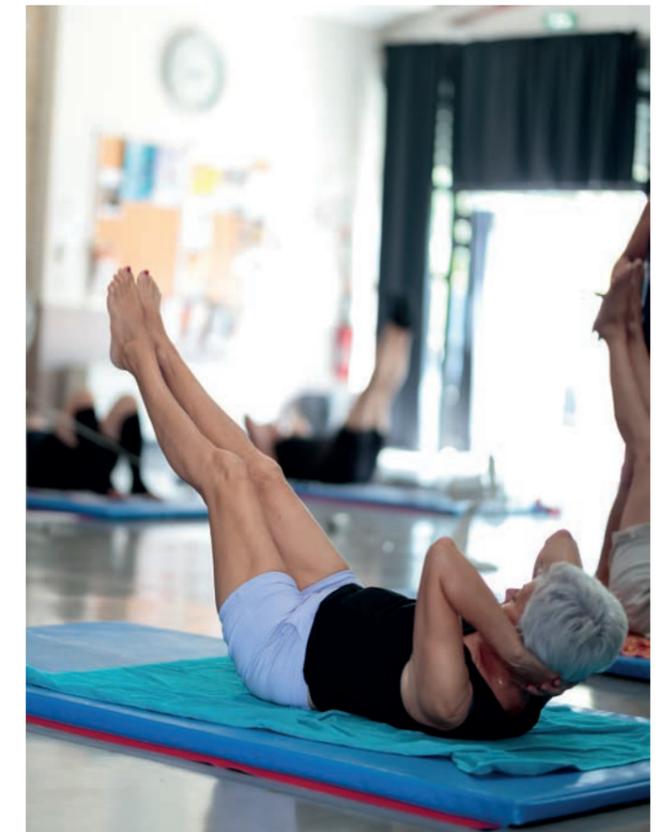
Ces 10 dernières années, la population de plus de 85 ans a augmenté de 41% (soit trois fois plus vite que la population globale) et d'ici 2040 la part des seniors dans la population augmentera de 50% (le phénomène est encore plus marqué pour les plus de 80 ans).

Encore plus pour cette catégorie d'utilisateurs, la pratique sportive et l'activité physique constituent un enjeu de santé, de solidarité, de lutte contre l'isolement et de maintien de l'autonomie. La politique se décline autour des axes suivants :

- Étude systématique lors des installations de street workout des besoins des seniors avec des installations universelles et accessibles à tous.
- Adaptation de l'offre existante aux quartiers vieillissants, visant à rendre plus visible l'offre ouverte à tous et aux seniors.
- Sensibilisation des éducateurs sportifs terrestres aux gestes des premiers secours et aux activités physiques adaptées.
- Accompagnement du parcours des pratiquants dans une activité physique adaptée, pour éviter tout risque de rupture dans la pratique.

Les partenariats de l'équipe d'animation des pratiques sportives et terrestres, et de celles des piscines, toutes deux membres du Pôle Sports, avec le CCAS de la Ville de Montpellier permettent chaque année à plus de 1 000 bénéficiaires de « l'Âge d'Or » de pratiquer, de manière régulière et accessible, une activité physique encadrée.

Dans l'optique de sa candidature à l'automne 2023 à la labellisation « Ville amie des aînés », un diagnostic et un plan « Bien Vieillir » ont été validés par délibération le 6 juin 2022. La déclinaison de ce plan sur la thématique sportive s'inscrit dans les chapitres « Vivre sa ville tout au long de sa vie en préservant sa santé comme un état de complet bien-être » et « Faciliter l'accès aux activités physiques et promouvoir l'activité physique adaptée ».



1.6 Promouvoir la pratique sportive pour la santé

L'inactivité physique et la sédentarité altèrent nos vies. La preuve en quelques chiffres de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (2022) : 47% des femmes et 29% des hommes, tous âges confondus, sont physiquement inactifs. Les adultes passent au moins 3 heures par jour devant un écran, hors activité professionnelle. 80% des adolescents sont en insuffisance d'activité. 30% des enfants ont un niveau d'activité insuffisant pour se maintenir en bonne santé. Ceci aboutit au résultat suivant : 1 Français sur 2 est en surpoids et 18% obèses.

Or le manque d'activité physique présente un risque pour la santé des individus. L'OMS estime que globalement, les personnes qui satisfont aux recommandations en termes d'activité physique présentent 20 à 30% de risque en moins de décéder prématurément.

L'activité relève de l'intérêt général et de santé publique. C'est pourquoi l'ambition de la Ville consiste à :

- Promouvoir et renforcer l'activité physique.
- Développer une offre préventive et thérapeutique.

- Rendre accessible la pratique sportive à tous, en particulier à des publics éloignés pour des raisons économiques, sociales, culturelles, en lien avec un handicap ou géographique.



« Street workout du Lez - juin 2023 »

À MONTPELLIER :

- La mobilité en vélo est encouragée avec le développement des pistes cyclables, l'aide au financement des vélos, la mise en place des lieux de parking sécurisés et l'apprentissage à travers le dispositif « Savoir Rouler ».
- La prévention des risques prévoit des actions dans le cadre du « Plan Canicule » (notamment en ouvrant les piscines à des horaires permettant à la population de se rafraîchir).
- Le maillage territorial des lieux de pratiques d'activité physique est équilibré sur tout le territoire, avec la mise en œuvre du but recherché : faire de Montpellier un gymnase à ciel ouvert.
- Les équipements terrestres sont de plus en plus longtemps ouverts, en rendant autonomes les associations par l'installation de serrures électroniques.
- Des actions en lien avec l'Éducation Nationale dans le dispositif « J'agis pour ma Santé » sont mises en place.
- Des associations spécifiques dans leur pratique (Cœur et Santé, Le poids du partage, Montpellier Culture et Sports adaptés) sont soutenues par la Ville.
- Des communications sur le lien sport et santé avec un axe préventif ou thérapeutique sont régulièrement faites.
- Certaines manifestations spécifiques sont aidées par la Ville (ex : journée mondiale de lutte contre l'obésité ou le grand défi Vivez Bouger).
- Le sport constitue un des leviers d'action de Med Vallée, dont le but est de fédérer, décloisonner, innover pour trouver des solutions autour de sujets de santé globale.
- Les inégalités sociales sont prises en compte et la Ville encourage la pratique au travers de tarifications différenciées pour les entrées en fonction du Quotient Familial ou pour des publics spécifiques.

2

Les quatre piliers de l'action de Montpellier dans le sport

2.1 Le soutien aux associations

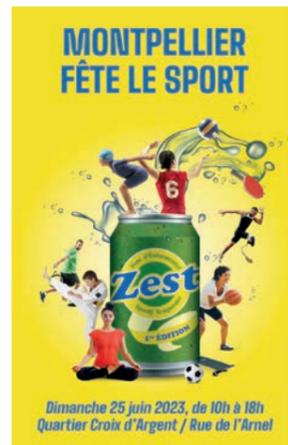
Les activités physiques et sportives présentent une très grande diversité de formes. Néanmoins, la place de la pratique sportive au sein des associations reste primordiale et essentielle à plus d'un titre.

La Ville de Montpellier est caractérisée par son fort dynamisme associatif sportif, révélateur de la place du sport sur son territoire. Plus de 800 associations sportives existent, ce qui représente environ 45 000 licenciés.

La pratique d'un sport au sein d'une association permet de créer du lien, de renforcer la cohésion sociale et amène les adhérents au « Mieux Vivre ensemble ». En plus de pratiquer une activité physique dans des bonnes conditions, l'adhésion à une association permet de s'ouvrir aux autres, de rencontrer de nouvelles personnes et de participer à la vie de l'association, et par conséquent d'acquérir les fondements de la vie d'un citoyen.

Malgré la contrainte budgétaire et alors que de nouveaux besoins émergent de plus en plus, Montpellier a décidé de maintenir le niveau d'aide aux associations. Pour préserver ces efforts vers les associations sportives, Montpellier a décidé de faire reposer son aide sur des critères plus

précis : engagement de service public, utilité sociale, respect des valeurs de la République, associations agréées par l'État et affiliées aux fédérations sportives délégataires et affinitaires...



Afin de mieux répondre aux enjeux de demain, Montpellier a décidé de créer en 2021, la Commission Montpellier Ville Sportive, fédérant les acteurs du monde sportif.

La moitié des membres de cette commission sont issues du mouvement sportif montpellierain. Y sont représentés les sports collectifs et individuels, en salle et en extérieur, mais également les sports de pleine nature. L'autre moitié est notamment composée d'institutionnels, tels que l'UFR STAPS, le CREPS, l'UNSS et l'USEP.

L'objectif principal de cette commission est de permettre d'étudier de façon approfondie certains aspects du sport, pour aider la Ville à adapter sa politique sportive au plus près des besoins et trouver les actions les plus adaptées. En 2023, la féminisation de la pratique sportive est le thème annuel retenu par la commission.

La Ville de Montpellier accompagne de 6 manières différentes et complémentaires les associations sportives. Elle les soutient en :

- > Leur mettant à disposition des équipements structurants, dont les associations ont besoin pour pratiquer. En plus de cette action, la Ville renonce chaque année à 5067811€ de recettes (chiffre 2022).
- > Attribuant des aides ponctuelles pour permettre aux associations de financer des équipements et matériels destinés à améliorer leur niveau sportif. En 2023, le budget prévu par la Ville pour ces aides est de 200 000€.
- > Attribuant des subventions de fonctionnement, pour aider exceptionnellement des associations à financer leur gestion courante et globale. En 2023, un montant de 1 122 560€ a été attribué par la Ville dans ce cadre.
- > Les accompagnant dans l'organisation de leurs compétitions ou leurs manifestations.
- > En aidant les encadrants et les dirigeants des associations sur les enjeux du sport. En 2023, 2 à 4 personnes de 12 clubs suivront une sensibilisation à l'accueil du public sport adapté et handisport. L'opération devrait être prorogée sur les années futures.
- > En organisant deux événements annuels au cours desquels les associations peuvent promouvoir leur activité auprès des montpellierains : la Zone d'Événementiel Sportif Temporaire (ZEST), création originale de la Ville de Montpellier, et l'Antigone des associations.

2.2 Le Pôle Sports et son unité d'animation des pratiques sportives et terrestres



« Grandes olympiades - Stade Philippiès - 4 mai 2023 »

La politique sportive de la Ville est mise en œuvre par le Pôle Sports mutualisé Ville/Métropole, soit 368 agents :

- > 55 personnes s'occupent quotidiennement des installations sportives couvertes.
- > 36 personnes des équipements de plein air.
- > 158 travaillent dans les 14 piscines gérées par la Métropole, dont 8 sur le banc communal de la Ville de Montpellier.
- > Les autres agents publics sont amenés à effectuer de petits travaux sur les installations, accompagner les associations dans l'organisation d'événements, à exercer des missions supports, ou bien assurer des missions éducatives directement auprès de public.
- > Le budget masse salariale annuel est de 5 870 000€ (2022).

Le Pôle Sports se charge de :

- > Suivre la gestion, l'entretien des équipements sportifs et veiller au respect des normes de sécurité.
- > Étudier, proposer et élaborer des projets de rénovation ou construction de nouveaux équipements.
- > Développer des actions éducatives à destination des plus jeunes et d'autres publics éloignés de la pratique sportive.
- > Accompagner l'organisation d'événements sportifs pour tous et optimiser la valorisation et la promotion de ces actions.

La Ville assure directement une action éducative grâce à une équipe de 25 personnes, essentiellement composée d'agents relevant des filières sportive et animation de la fonction publique territoriale, l'unité d'animation des pratiques sportives et terrestres.

Avec cette équipe, l'ambition de la Ville consiste notamment à rapprocher de la pratique sportive les publics qui en sont le plus éloignés : les seniors, les enfants et les habitants des quartiers politiques de la Ville. Ses actions se déroulent tout au long de l'année. Elle est amenée également à intervenir lors d'événements ponctuels. Les activités à destination des jeunes interviennent autant sur le temps scolaire, périscolaire, que sur les autres moments. Les animations sont implantées sur l'ensemble du territoire même si les quartiers relevant des géographies prioritaires politique de la Ville (QPV) sont privilégiés. Certaines des animations sont également proposées auprès d'autres publics (ESAT, Âge d'Or, MPT...).

Au-delà de ces actions vers des public spécifiques, l'unité animation accompagne la Ville de Montpellier sur des grands moments sportifs que celle-ci est amenée à connaître.

Voici quelques exemples des actions :

- > Dans le cadre de « Terre de Jeux », organisation de la journée Olympique des CM2 du 23 juin, programme d'animations destiné à faire vivre le territoire aux couleurs des Jeux Olympiques 2024. En 2023, 1 200 enfants ont pu profiter des ateliers découvertes de sport de l'équipe d'animation.
- > À chaque période de vacances scolaires, des stages pour les jeunes sont animés par l'équipe.
→ <https://www.montpellier.fr/3813-activites-sportives.htm>
- > La création d'une exposition itinérante, en partenariat avec l'association « Voyage au cœur de l'Olympisme », proposée à toutes les écoles primaires labellisées « Génération 2024 ».



2.3 Les infrastructures sportives



« Gymnase Coubertin - juin 2023 »

Le sport, enjeu de l'urbanisme et de l'aménagement de demain

Le sport doit être appréhendé dans la diversité de ses dimensions, sanitaires, éducatives et culturelles en prenant en compte toutes les évolutions majeures sociétales auxquels est confrontée notre époque (transition énergétique, numérique...).

Pour préserver les équipements existants et améliorer l'accessibilité au sport des montpelliérains, la Ville de Montpellier fait face aux défis de la mutation des activités physiques et sportives. Pour cela, la Ville de Montpellier porte une politique publique volontariste et ambitieuse, dans le but d'offrir des lieux de pratiques plus nombreux, adaptés et innovants.

De par son impact sur le cadre de vie, le sport est une thématique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. La démarche a été double.

D'une part, le PLUI a permis de conforter, pérenniser et développer les activités sportives, en identifiant des secteurs à enjeux et à projets. D'autre part, en se projetant dans le futur Montpellier, la démarche était d'anticiper des problématiques liées aux conflits d'usage, à l'occupation de l'espace et au développement des pratiques.

Le sport, enjeu de l'urbanisme et de l'architecture, se retrouve dans la dernière vague des folies architecturales avec les Galets de Ellen Van Loon où une des terrasses de toit est dédiée au sport pour les usagers du bâtiment. De même, le sport dans la vie des montpelliérains est pris en considération dans le contrat de Ville, avec un volet « Action sportive vocation d'inclusion sociale et territoriale ». Un référent « Politique de la Ville » sera désigné au sein du Pôle Sports de la Ville pour accompagner cette prise en compte.

Poursuivre l'optimisation de l'usage des équipements et développer des solutions innovantes

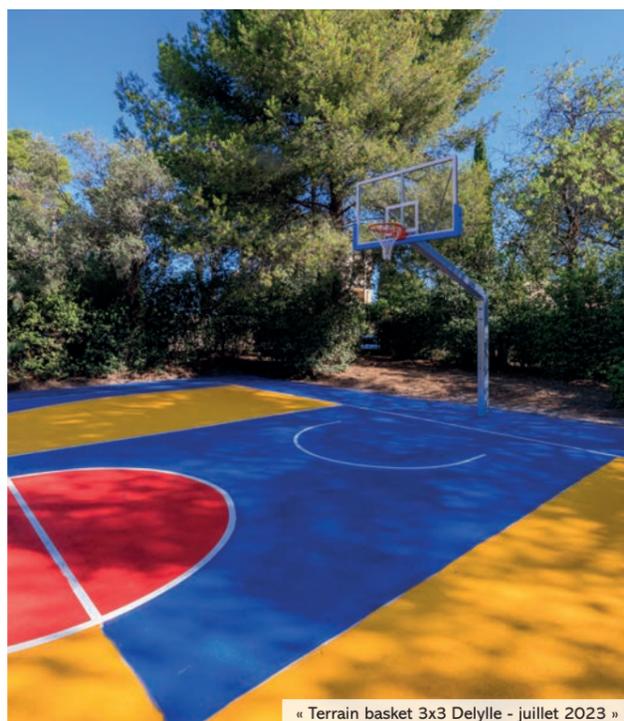
Afin que les équipements de demain répondent aux besoins du futur, la Ville de Montpellier est attentive aux perspectives d'évolution, pour prévoir la création de nouveaux espaces sportifs qui répondent aux nouvelles pratiques en portant une attention particulière sur :

> la **gestion durable des équipements**, avec ses multiples dimensions : technique, économique, environnementale.

La Ville s'inscrit dans la sobriété énergétique avec le changement d'éclairage pour les gymnases de la Ville, à un éclairage LED, ce qui permettra à la collectivité d'économiser 20% de sa facture énergétique, une gestion plus fine des températures des bâtiments, la mise en place panneaux voltaïques, de chauffe-eaux solaires, sans compter l'attention portée sur le tri des déchets, l'utilisation de produits écoresponsables, et l'encouragement des sportifs à se déplacer avec des modes doux, avec par exemple la mise en place de lieux de parking sécurisés pour les vélos sur chacun des équipements sportifs structurants.

> un **design actif pour renforcer l'incitation à pratiquer par l'esthétisme**.

Par des aménagements de reliefs, de couleurs, et de lumières, l'objectif est de permettre une utilisation spontanée et accessible au plus grand nombre en autonomie ou de manière encadrée, en faisant appel au jeu, au plaisir, à la découverte notamment de la Ville.



« Terrain basket 3x3 Delylle - juillet 2023 »

Des équipements pour mieux accompagner la pratique autonome des habitants



Liée à la pratique en autonomie, l'activité sportive dans l'espace public fait aujourd'hui l'objet d'un réel engouement. En effet, en 2022, 57% de la pratique sportive est faite hors structure associative ou commerciale (Enquête Crédoc/INJEP 2023). La pratique en autonomie se caractérise par sa spontanéité, son évolution dans le temps et l'espace.

Consciente de cette évolution et de ces caractéristiques, la Ville de Montpellier a décidé d'accompagner ses habitants en essayant de satisfaire les besoins qui y sont liés et en tenant compte de la multiplicité des pratiques.

Cela passe par des aménagements spécifiques de ses parcs, jardins et ses rues, des installations de divers équipements de proximité à certains points qui permettent de pratiquer quand on veut de manière sécurisée.

Le lieu de pratique plébiscité étant le milieu naturel à hauteur de 54% (Enquête « les nouvelles frontières du sport dans la Ville » du conseil national des villes actives et sportives 2019), Montpellier a décidé de créer en partenariat avec l'Association Montpelliéraine de Course d'Orientation, AMCO, 11 parcours d'orientation dans ses parcs, soit l'équivalent de 35 hectares.

Par ailleurs, afin de mettre à disposition des équipements sportifs gratuits pour leur propre pratique sportive, 8 stations de fitness et de street workout (barres parallèles, bancs abdominaux, ou encore les barres de traction) ont été positionnées au travers de la Ville. Les montpelliérains peuvent devenir totalement autonomes pour faire du sport en plein air. Grâce à une association, le tout dernier street workout est même connecté pour faciliter son utilisation.

Dans les prochains mois, d'autres équipements pour une pratique en autonomie verront le jour dans Montpellier. La Ville, aidée par le plan National « 5000 terrains de sports » d'ici 2024 de l'ANS, investit 5 millions d'euros. Les Quartiers Politique de la Ville seront priorités. Dans ce cadre, va être :

- > Créé 4 terrains de basket 3x3 aux quartiers Les Cévennes - Mosson - Prés d'Arènes.
- > Installé des tables de tennis de table aux quartiers Port Marianne - Montcalm - Boutonnet - Beaux-Arts.
- > Créé 2 terrains de basket 3x3, d'un street workout, d'un city stade (pitch one), d'un plateau sportif 40x20 et d'une mini piste d'athlétisme aux quartiers Boutonnet - Beaux-Arts.

Ce plan s'inscrit dans le 3^{ème} « plan des playgrounds » porté par la Fédération Française de Basket ball, ainsi que le plan national de développement du tennis de table de la fédération éponyme.

Sur ces nouveaux terrains 3x3 et tables de tennis de table, Montpellier y a associé des associations locales, afin que les pratiques auto-organisées puissent rencontrer les pratiques encadrées.

Enfin, la Ville de Montpellier ouvre à tout public certaines de ses installations pour que tout un chacun puisse s'entraîner.
ex : stade Philippidès, stade BMX skatepark international R. Pointeau, terrains 3x3 à Delylle.



Constructions, rénovations des équipements sportifs

La Ville investit chaque année plus de 10 000 000 € pour construire et rénover. En 2023, le montant exact était de 10 607 000 €, dont 5 000 000 € de rénovations (hors grosse opération). Sur cette enveloppe de rénovation, malheureusement environ 10%, soit pour 2023 environ 500 000 €, sont utilisés pour venir réparer les dégradations volontaires sur les installations existantes. Ceci équivaut à la rénovation d'un terrain de foot synthétique, voire la construction de vestiaires de terrain de football.

Voici les principaux travaux effectués et pour l'instant programmés pour les prochaines années :

2022	Le Hétet	Réfection des abords du gymnase
	Malla	Construction d'une tribune et création d'un terrain de baby football
	Giambrone	Construction de vestiaires soit du terrain de football et d'un club house
	Béal	Réfection des vestiaires du stade
	Philippidès	Réfection de la piste et connexion de la piste
	La Rauze	Construction des terrains de beach volley
	Celleneuve	Rénovation d'un plateau multisport
2023	Grammont	Réfection de l'aire de jeux en synthétique du terrain n°10 (rugby)
	Bessière	Rénovation du parquet et rafraîchissement du gymnase
	Sabathé	Réfection de l'aire de jeux en synthétique du terrain de rugby
	Ronan Pointeau	Livraison de la construction et rénovation du BMX Skate Park international de Montpellier
	Cité Gély	Réalisation d'un plateau sportif
	J. Bouin, A. Delylle, Prés d'Arènes	Plan « 5 000 terrains de sport » : création de terrains de basket 3x3
	Paul Valéry	Construction des vestiaires du terrain de football
	Les Garrigues	Réfection et agrandissement de la base nautique
2024	Pierre de Coubertin	Première phase de la réhabilitation (intérieure) du Palais des Sports
	Combette	Réfection de l'aire de jeux en synthétique du terrain de football
	Paul Valéry	Réfection de l'aire de jeux en synthétique du terrain de football
	Mosson	Réfection de 2 courts de tennis
	La Rauze	Création bureaux associatifs : beach volley
	Couderc	Couverture basket 3x3
	Les Troubadours	Réfection de plateaux sportifs – tennis et basket 3x3
2025	La Rauze	Réfection de plateaux sportifs
	Bagatelle	Aménagement salle d'arts martiaux et boxe
	Lieutenant Normand	Livraison de : 1 terrain synthétique 105x68m, 1 piste d'athlétisme 350m avec une ligne droite de 110m, 1 plateau sportif couvert (handball et basket 5x5), 2 terrains basket 3x3, 1 pitch one, 1 station de street workout, 1 aire de pétanque
	Complexe sportif Cholet	Début de la réhabilitation du terrain de hockey sur gazon, anneau d'athlétisme plateau sportif
2026	Candella	Réfection de l'aire de jeux en synthétique du terrain de football
	Grammont	Réfection de l'aire de jeux en synthétique du terrain de football - terrain n°11
	Estanove	Réfection de plateaux sportifs
	Paul Valéry	Réfection de plateaux sportifs

Des équipements pour mieux accompagner les associations



« Stade Sabathé - juillet 2023 »

- 2 aires de skatepark
- 2 bases nautiques et de pleine nature
- 1 beach soccer
- 2 beach volley
- 1 BMX park
- 33 boulodromes
- 1 centre équestre
- 21 gymnases
- 1 aire de jeu tambourin
- 2 aires de boules lyonnaises
- 2 terrains mini football
- 19 salles multisports
- 4 murs d'escalade
- 2 palais des sports
- 6 parcours d'orientation
- 5 parcours sportifs
- 2 pas de tirs
- 1 quillodrome
- 2 salles de boxe
- 8 piscines
- 2 pistes automodélisme
- 2 pistes d'athlétisme
- 29 plateaux sportifs
- 18 salles de sport
- 23 terrains de foot
- 2 terrains de rugby
- 6 terrains de tennis
- 5 terrains de padel
- 1 patinoire
- 1 stade de football
- 1 stade de rugby

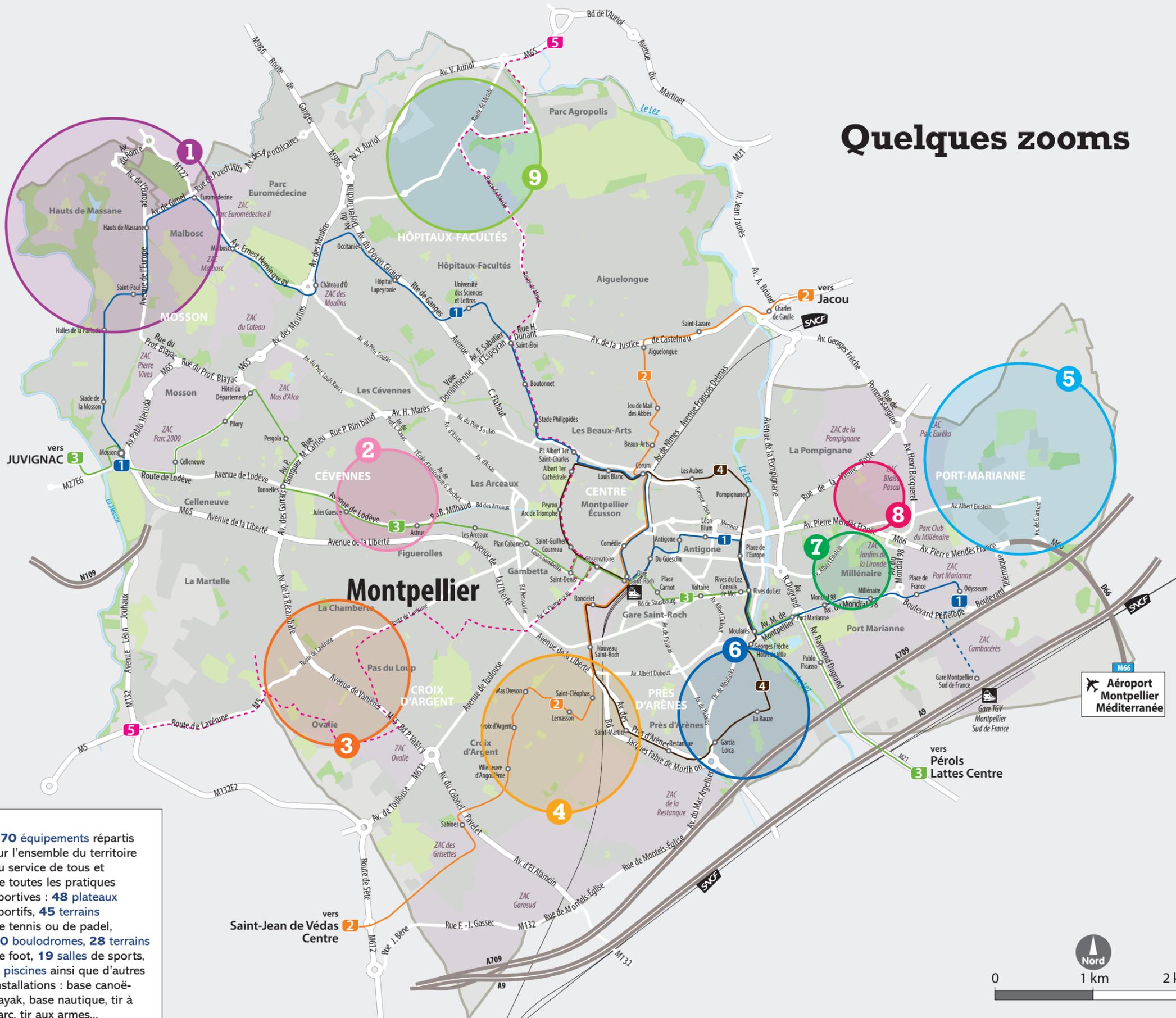


« Gymnase Bessière »



« Lac des Garrigues - mars 2023 »

Quelques zooms



270 équipements répartis sur l'ensemble du territoire au service de tous et de toutes les pratiques sportives : 48 plateaux sportifs, 45 terrains de tennis ou de padel, 30 boulodromes, 28 terrains de foot, 19 salles de sports, 8 piscines ainsi que d'autres installations : base canoë-kayak, base nautique, tir à l'arc, tir aux armes...

1 Secteur Hauts de Massane

Seize équipements sportifs avec un palais des sports, un gymnase, une base nautique, trois plateaux sportifs, des terrains de tennis, un boulodrome, un mur d'escalade et un street workout, un parcours d'orientation et un sportif + 9 HA de bois.

2 Complexe sportif Delylle

Piste d'athlétisme, un gymnase, deux terrains de foot, un boulodrome, deux terrains basket 3x3, un plateau sportif, et le complexe sportif Delylle.

3 Secteur Paul Valéry

Deux boulodromes, un jeu Lyonnais, une salle multisport, une salle de sport, un plateau sportif, un terrain de foot, une piscine et un gymnase.

4 Secteur Lemasson

Deux plateaux sportifs, un terrain de foot, un gymnase, une piscine et un futur grand complexe sportif Cholet.

5 Secteur Grammont

Un centre équestre, quatre terrains de football, un terrain de rugby, des terrains de tennis couverts et découverts, des terrains de padel, un parcours VTT, un parcours sportif, un parcours de course d'orientation, une piste automodélisme, un plateau sportif et le plus grand BMX-skatepark d'Europe.

6 Secteur La Rauze

Une piscine, un plateau sportif, deux mini terrains de football, deux terrains de football, un beach soccer, beach volley indoor et outdoor, un boulodrome, des terrains de tennis, un pas de tir à l'arc, un parcours de course d'orientation, un parcours sportif, un gymnase et dojo, et une piste d'automodélisme.

7 Secteur La Pompignane

Une piscine, un plateau sportif, un terrain de football, un BMX park, un boulodrome et un parc.

8 Gymnase et salle de sports Mireille Bessière

Mireille Bessière est l'un des quatre gros projets de rénovation sur 2023-2024 : Coubertin (dont équipe handi), Sabathé (rugby féminin et Grammont 10 terrains de rugby).

9 Secteur Veyrassi et Montmaur

Un terrain de football américain, un terrain de rugby, un terrain de base-ball, un parcours de course d'orientation, un parcours de santé, un stand de tir.



2.4 Les événements et manifestations

Un événement sportif est à la fois une vitrine attractive, qui stimule l'activité économique d'une collectivité et de ses commerçants, et un soutien financier aux associations.

Organiser un événement sportif à l'échelle locale amène du lien et du développement social. L'organisation rassemble et fait vibrer ensemble les bénévoles, les sportifs sans oublier les spectateurs. Cela permet d'animer une ville, un quartier, une place.

C'est un réel atout pour la ville et l'association qui l'organisent. Cela permet de contribuer au dynamisme local et associatif. Par ailleurs, quand les événements sportifs commencent à avoir un retentissement national, voire international, il y a des conséquences touristiques et commerciales avérées. Les retombées sont à la fois directes avec la consommation et l'hébergement, et indirectes. Ils participent à l'attractivité et au rayonnement de la ville. Par exemple, le FISE, avec ses 500 000 spectateurs, amène son public à regarder Montpellier comme un lieu moderne, voire avant-gardiste. Le sport, ici, incarne un élément d'attractivité stable et fiable de la Ville.

L'impact de ces grands événements sportifs nationaux et/ou internationaux rejaille sur la pratique sportive. 12% des 35-49 ans déclarent qu'ils ont démarré grâce à eux un nouveau sport et 16% des moins de 34 ans rapportent qu'ils leur ont donné envie de pratiquer.

En 2022, 147 manifestations ont été aidées par Montpellier.

L'aide de la Ville à l'organisation des événements sportifs s'avère avant tout matérielle. Montpellier met à disposition ses infrastructures sportives et le matériel nécessaire pour une manifestation. La liste du matériel disponible témoigne de la volonté d'accompagnement du mouvement sportif : tables, chaises, podium, coffrets électriques, barrières, tentes, sono, moquettes, ring de boxe, tapis de judo, grilles, arches, et banderoles.

Pour cette mise disposition et l'aide à l'installation de ce matériel, des agents de la Ville sont mis à contribution, que ce soit le soir, la nuit, ou le week-end. En 2022, ce n'est pas moins de 5 233 heures qui ont été effectuées sur ces créneaux spéciaux, et ce sans compter tout le travail fait sur les horaires « classiques ».



Voici quelques manifestations aidées en 2022 et 2023 :

- > Le FISE qui est aujourd'hui le plus grand rassemblement européen de sports extrêmes (roller, BMX, skateboard, trottinette...).
- > Des épreuves d'athlétisme avec le marathon de Montpellier, l'Urban trail, les 10 et 20 km de Montpellier, la Foulée de la Mosson, Chacun sa foulée et tant d'autres.
- > Des tournois des clubs montpelliérains.
- > Des compétitions internationales avec le championnat du Monde de patinage artistique en 2022, le championnat d'Europe de judo en 2023.

Chaque année, Montpellier reçoit des championnats de France. En 2024, ce sont 3 championnats de France dans des disciplines Olympiques qui y seront organisés : taekwondo, tennis de table, et breaking.

Les événements ne se réduisent pas à des compétitions, ils permettent également de développer des opérations transversales avec les écoles, les Maisons pour Tous... Les JOP de Paris constituent en cela un levier d'actions

unique. Montpellier va accueillir nombre d'équipes étrangères en camp de base pour préparer les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le relais de la flamme Olympique va parcourir le 13 mai 2024 les rues de Montpellier. Il sera suivi par celui de la flamme Paralympique le 25 août 2024. L'occasion pour la Ville d'exprimer haut et fort, avec ses habitants, sa passion du sport.



« Hôtel de ville - septembre 2023 »

Les Dissidents - Ville de Montpellier - Direction de la communication - Crédits : © iStock Images - 09/2023

MAIRIE DE MONTPELLIER

1, place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00

Tramway 1 et 3, arrêt "Moularès - Hôtel de Ville"
Tramway 4, arrêt "Georges Frêche - Hôtel de Ville"

montpellier.fr

